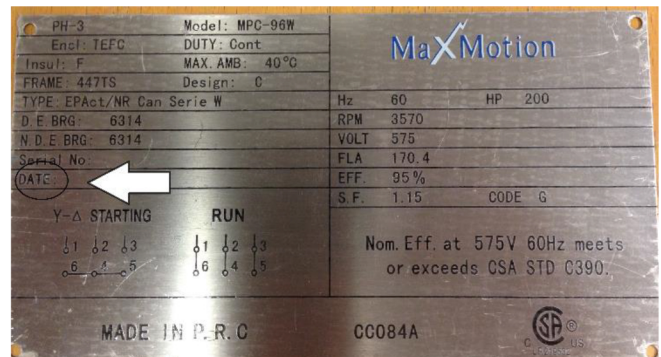


MaxMotion

Procédure de Garantie



1. Vérifiez que le moteur est toujours à l'intérieur de sa période de garantie.
Pour ce faire, prélevez le code de fabrication "date code" sur la plaque signalétique du moteur.
(Exception des moteurs MaxMotion DC ou l'on doit prélever un numéro de série sur le couvercle du côté de l'arbre). Contactez-nous pour connaître le mois et l'année de fabrication de votre moteur ou consultez notre site web.



2. Si le moteur est toujours à l'intérieur de sa période de garantie, il doit être envoyé chez un atelier de réparation pour l'inspection. L'atelier se verra allouer un montant fixe pour remplir le formulaire de garantie et faire l'inspection en fonction du bâti du moteur. Si la défectuosité est couverte par la garantie, l'atelier doit nous fournir une soumission pour la réparation (pièces et main d'œuvre) et MEP inc. prendra une décision à savoir si le moteur doit être remplacé ou réparé.
3. Si le moteur doit être réparé, MEP inc. émettra une commande d'achat au nom de l'atelier pour la réparation. Une facture faite par l'atelier au nom de MEP inc. doit être émise.